



# pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône

Date : 22 février 2013

Rédacteur : Yves Gascoin

Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :

<yves.gascoin@club-internet.fr>

Fiche N° 138B. Place Bahadourian (Lyon, 3<sup>ème</sup>)

## Ouverture d'un cheminement piétonnier



Le piéton qui, venant de la "petite" rue Moncey (côté sud), accédait à la place Bahadourian pour poursuivre son trajet vers le Nord, voyait son cheminement obstrué par le stationnement autorisé, établi en une file continue et compacte sur le côté sud de cette place. De même pour les parcours en sens inverse.

Les deux photos ci-dessus illustrent les contorsions auxquelles les piétons étaient contraints pour franchir ce cordon de voitures ! Le passage avec une poussette, un caddie ou un fauteuil roulant était rigoureusement impossible. Les aveugles étaient désorientés.



**Suite à notre demande**, le Grand Lyon a posé plusieurs bornes scellées qui délimitent maintenant un passage correct pour les piétons et interdisent le stationnement illicite et gênant sur le trottoir en face, plus efficacement que les précédents potelets, cassés. Ce nouveau cheminement, à plat, est accessible aux PMR (photo ci-dessus).

**Nous remercions vivement les élus et techniciens qui se sont impliqués dans ces travaux.**

**Destinataires :** M. Laurent Peiser, adjoint au maire du 3<sup>e</sup> arrondt.

M. Damien Franc, Le Grand Lyon, Centre Est

**Copie :**

M. Thierry Philip, maire du 3<sup>e</sup> arrondt.

M. Didier Delorme, Chef de Cabinet de M. Jean-Louis Touraine

Mme Catherine Le Frêche, Ville de Lyon, DDU

M. Jean-Philippe Laplanche, Dir. Adjoint de la Voirie, Le Grand Lyon

Le Progrès